

Le Président

**Monsieur Gérard LARCHERON
Président de la CCAV
4 Place Saint Macé
45300 FERRIERES-EN-GATINAIS**

Fleury-les-Aubrais, le 21 avril 2020

Vos réf. : GL\$KB/CL/AB/135
Dossier suivi par : Sylvie BOUCHETTE
Tél. : 02 38 21 35 52
E-mail : sylvie.bouchette@loiret.cci.fr
Nos réf. : AJU/EMA/SBO

Objet : Modification simplifiée du PLU de FERRIERE-EN-GATINAIS

Monsieur le Président,

Par courrier numérique reçu le 30 mars dernier, vous m'avez communiqué pour avis le projet de modification du PLU de la commune de Ferrières-en-Gâtinais, relatif au secteur AUI_m, « Les Mardeleux ».

Ce secteur réservé à l'activité économique, est destiné à recevoir le projet « Eco Parc ».

La modification du PLU consiste à adapter le règlement et l'OAP par rapport au projet de construction de l'« Eco Parc », comme suit :

- ✓ La hauteur des constructions a été augmentée et passe de 17 à 25 mètres,
- ✓ Les affouillements et exhaussements de sol sont autorisés et sans excéder pour les plateformes des constructions respectivement au plus 2 mètres de hauteur vis-à-vis du terrain naturel
- ✓ et des accès provisoires au chantier sont autorisés.

Après examen du dossier par mes services, celui-ci n'appelle pas d'observation particulière. Par conséquent, la CCI du Loiret émet un avis favorable sur ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus distinguées.



Alain JUMEAU